

# la sécurité des systèmes d'information au cœur des préoccupations de l'académie

**350 chefs d'établissement et adjoints**, des collèges et lycées de l'académie, sont réunis **mardi 17 octobre 2006 aux Champs Libres à Rennes**. Ils sont conviés à un **séminaire** de sensibilisation aux questions de sécurité des systèmes d'information. L'académie de Rennes initie à cette occasion la constitution d'un **réseau de correspondants sécurité**, un par établissement scolaire, ainsi qu'un **plan de formation** destiné à chacun d'eux.

## Les enjeux

Face à la montée en puissance des usages pédagogiques et administratifs des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation nationale et à l'ouverture croissante de ses systèmes d'information, les enjeux de confiance et de sécurité s'avèrent cruciaux et deviennent une préoccupation majeure des responsables et des usagers.

La sécurité des systèmes d'information revêt un aspect tout à fait singulier à l'éducation nationale. Les nouveaux outils de l'Internet sont mis entre les mains d'élèves mineurs, souvent tentés par la transgression, favorisée par une forme réelle ou supposée d'anonymat (on pense naturellement aux sites Internet indésirables qui sont légion mais aussi au téléchargement illégal de musique, à l'achat en ligne frauduleux, à l'usurpation d'identité, voire au vol de données...).

Il est de la responsabilité de l'éducation nationale de protéger les élèves et de leur faire comprendre que cet espace de liberté n'est pas un espace de non-droit.

## Des objectifs académiques à la hauteur des enjeux

**Le séminaire** est l'occasion de sensibiliser les chefs d'établissement de l'académie à la problématique de la sécurité des systèmes d'information notamment sous l'angle juridique (responsabilités des personnes juridiquement responsables), technique et organisationnel. Il **suit** une première session en **février 2006** destinée à l'encadrement, à l'initiative du Ministère de l'éducation nationale ; et **prolonge** le premier séminaire académique organisé à l'attention des chefs de service et des inspecteurs territoriaux en **mai 2006**.

**Le séminaire du 17 octobre** vient en appui de la politique mise en place par le ministère de l'éducation nationale et de la recherche qui s'est traduit en 2002 par la publication du schéma directeur de la sécurité des systèmes d'information. Sa déclinaison académique est la rédaction d'un plan triennal de la sécurisation des systèmes d'information.

### Constituer et animer un réseau de correspondants sécurité

Ce volet va se concrétiser dans un premier temps (entre janvier et juin 2007) par la formation d'un correspondant par établissement scolaire et par la mise en place d'une plate-forme d'information et d'échange permettant d'accompagner ces correspondants dans leur mission.

### Les intervenants principaux au cours du séminaire

- Maître Eric BARBRY du Cabinet BENSOUSSAN pour les aspects juridiques
- Alain VAN SANTE, responsable académique de la sécurité des systèmes d'information, pour les aspects organisationnels relevant du dispositif académique mis en place.

La convention Champs Libres / rectorat  
est signée en amont du séminaire